L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 3 OCTOBRE 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42, de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 29 sept.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 6 octobre.
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 13 oct.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..........$80 et $100
Deuxième classe..........$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt,
61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais ou Boulogne et Douvre—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 3 octobre, à 8 A. M.
[illegible] se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. Kemble.
[illegible] de son quai au pied de la rue Toulouse
[illegible] PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
[illegible]..........$40
[illegible]..........20
[illegible] prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 1er octobre 1888, quittera Milnebourg à l'arrivée des trains du chemin de fer [illegible] du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit :
Les MARDIS à l'arrivée du train de 12 M
JEUDIS à l'arrivée du train de 12 M
SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR

Le bateau partira de OLD LANDING
Les LUNDIS..........5 A. M
MERCREDIS..........7 A. M
VENDREDIS..........7 A. M

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS. Avis en sera dûment donné.
Prix, aller et retour..........$1.

Fret [illegible] tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue [illegible]
W. G. COYLE
No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS AND TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

[illegible]

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

[illegible]

JOHN BRADLEY,
Agent Général
E. W. HOW, G. F. & P. A.
R. F. REYNOLDS
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et à la Californie.

[illegible]

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
[illegible], Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes.

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884 n'ont pas assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes et ne sont pas conformés aux conditions de la vente, et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes etc. et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet;
CHAS CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, à système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues			
Sur risques de feu	$368,519 46		
Sur risques de rivières	5,999 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$381,428 73	
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70	
Total des primes		$348,039 43	
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc.		34,069 77	
Total du revenu pendant l'année		$382,109 20	
Déductions et dépenses:			
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$93,575 92	
Primes remboursées et cancellations		53,465 53	
Réassurances		15,053 25	
Courtage et commissions		3,132 92	
Payé sur pertes encourues en 1887	$123,074 28		
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83		
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91		
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 03		
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,776 78		
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16		
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87		
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32		
Compte des salaires du bureau local	10,500 00		
Déductions et dépenses applicables en 1887	340,863 78		
Réserve pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77		
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83		
Total des dépenses et déductions			380,269 38
Balance nette			$1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887			$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crossman de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	63,437 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,324 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,925 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers échus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées :

JOHN H. HANNA, GEO. McCLOSKEY, RICHARD HERRICK, THOS. McDERMOTT, JOHN T. GIBBONS, WM HART, JOHN McGINTY, SAMUEL R. CAREY, THOS SMITH, JOHN HENDERSON Jr., AMEDEE COUTURIE, EDW. IRWIN, EMILE GAUCHE.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité, M. THOMAS SMITH, président, M. EMILE GAUCHE, vice président; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
19 jan—1m J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357,297 54
Sur les risques de rivière	7,534 82
Sur les risques de mer	7,718 19
	$372,550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886	70,842 00
Total des primes	$443,392 55
A ajouter Intérêt et profits et pertes	30,850 74
Revenu total	$474,243 29
A déduire: Pertes payées—Sur les risques d'incendie $164,318 32; Sur les risques de rivières 5,814 40; Sur les risques maritimes 1,457 30	$171,590 02
Primes remboursées, cancellations et commissions	94,665 28
Réassurances	30,215 50
Taxes et licences	4,434 18
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	34,067 11
Total des dépenses	$334,972 09
Surplus	$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans inclus primes tirées	105,864 60
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,029 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Waterworks Co	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles accessoires, coffres fort, etc.	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	83,797 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,372 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire
138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire
Nlle Orléans, 11 janvier 1888.
12 jan-

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud Ouest des Etats Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 38 rue du Camp.

TREIZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie	$87,714 05	
risques de rivières	728 45	
risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter sauvetage et profits et perte	11,195 76	
		34,146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,214 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses, taxes loyer, Babcock etc. moins escompte et intérêt	17,277 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3,781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$54,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèques	149,900 19
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,930 71
Primes en voie de collection	42,997 93
Meubles de bureau et installations	4,448 82
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 43
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 94
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire
Fait sous serment pardevant moi ce 18e jour de janvier 1888
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER, LEON BERTOLI, H. H. BIERHORST, PETER BLAISE, H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK, WASH. MARKS, JACOB SCHOEN, OTTO THOMAN, JNO. EVERETT, C. TAYLOR GAUCHE, CHAS REMARD, A. H. ISAACSON, I. N. MARKS, A. A. MAGINNIS, T. PRUDHOMME, A. H. SEWARD, GEO ZETZMANN.
24 janv—Mardi—1m

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie	$252,588 56	
Primes maritimes	11,064 79	
Primes de rivières	5,435 36	
		$269,088 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire—Primes non terminées pour 1887	$87,567 11	
Primes remboursées	26,595 93	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 20
Primes nettes acquises		$244,292 29
A ajouter—Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire—Pertes par le feu	$212,093 25	
Pertes maritimes	9,207 03	
Pertes de rivières	6,945 85	
Pertes payées	$228,246 13	
Commissions	27,459 45	
Taxes et licences d'Etat, et de ville	8,303 30	
Donations charitables	843 85	
Frais de Cour et honoraires d'avocat	976 28	
Babcocks et corps de sauvetage	4,129 21	
Dépenses générales et salaires	26,714 54	
Profits et pertes	986 84	
		$297,663 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter—Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et batailles d'artillerie de Washington	$314,716 15
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	23,800 00
Argent dans les banques	16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,835 25
Primes en voie de collection	41,539 98
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05
	$443,735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamées	$3,167 43	
Pertes, ajustées et non ajustées	59,502 73	
		$62,670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de polices		$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.
(Signé) JAS FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE ORLEANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.

A. SCHREIBER,
R. LAROUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO BRIERRE, EDW. J. BOBET, C. T. DUGAZON, D. FATJO, M. GALLY, J. W. HINCKS, R. LAROUSSINI, P. POUTZ, GUST PITOT, A. SCHREIBER, CHAS E. SCHMIDT, JULES TUYES.
19 janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie	$185,875 30	
Primes sur les risques de mer	6,577 07	
Primes sur les risques de rivières	4,703 65	
Total des primes	$197,156 02	
Moins les primes non échues	54,874 00	
Primes nettes acquises à la date en 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées: Sur risques d'incendie	$50,346 05	
Sur risques maritimes	3,075 45	
Sur risques de rivières	1,523 90	
Taxes et dépenses moins l'intérêt	3,355 98	
Réassurances et primes remboursées	19,627 13	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé... $45,000		
Réserve pour les réclamations non ajustées... 15,000		60,000 00
En plus		4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,939 96
Billets recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry-Dock" de Valletta	11,392 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. [illegible], Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait et signé pardevant moi ce 13me jour du mois de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Paul Fourchy, Jos A. Shakspeare, W. H. Bofinger, Jno B. Lallande, D. Fatjo, U. Bassetti, Alden McLellan.

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1/2 Union, 2e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük. Tenue des livres, etc. 14 oct—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$199,531 36	
Primes de rivières	22,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre 1886	73,616 52	
		$302,679 [illegible]
A déduire—Primes non acquises, 31 décembre 1887	$78,737 07	
Primes remboursées	20,396 28	
Réassurances	22,088 46	
Commissions	21,870 06	
		143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins—Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,526 54	
		178,170 88
Profits nets		$37,926 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$343,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	125,900 00
Actions de banques et autres	125,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,565 63
Propriétés foncières	41,364 51
Primes en voie de collection	33,279 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservés pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,3[illegible] 35
Dividendes non payés	21,550 00
Surplus	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROB'T. MAXWELL, Chairm
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande, en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet 1887, CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Brasselman, P. J. Cockburn, R. T. Cottam, Lloyd R. Coleman, O. Elmer, J. M. Frankenbush, Walter O. Flower, P. G. Gibert, Chas Holloway, C. Hernandez, N. Landry, I. L. Lyons, A. G. Lobdell, Colonel T. L. Macon, J. A. [illegible], Robt. Maxwell, Simon K. Marx, F. J. Odendahl, Wm. A. Phelps, G. W. Sentell, A. M. Silberhagel, W. B. Thompson, Jos. Vignes, A. Xiques, J. M. Walsh, T. S. Waterman, Frederick Wing, W. T. West, W. G. Wheeler, F. Werlein.
20 jan—1m

ETAT DE SITUATION
—DE LA—

New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES,
Le 1er août 1887.

ACTIF

Prêts et escomptes		$1,[illegible] 30
Surtirages		1,232 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		200,000 00
Bons des Etats Unis en main		4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques		768,851 25
Dû par agents de réserve		167,050 73
Dû par d'autres banques nationales		57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers		9,250 01
Propriétés foncières, meubles, etc		109,645 40
Dépenses courantes et taxes payés		8,[illegible]
Primes payées		195,346 53
Chèques et autres valeurs au comptant	164 43	
Echange pour le Clearing House	273,916 26	
Billets d'autres banques	64,636 00	
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	26 93	
Espèces compris les certificats d'or du trésor	237,399 00	
Legal tender	252,000 00	828,043 51
Fonds de rachat avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation		9,000 00
Total		$3,688,858 93

PASSIF.

Capital		200,000 00
Surplus		400,000 00
Profits non divisés		71,269 00
Billets de Banque Nationale en circulation		180,000 00
Dividendes non payés		250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2,339,679 23	
Certificats de dépôt sur demande	23,282 42	
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00	
Chèques certifiés	1,571 10	
Chèques du caissier en circulation	15,012 75	
Dépôts des Etats-Unis	183,844 00	
Dû à d'autres banques nationales	229,939 01	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52,910 25	2,837,339 00
Total		$3,688,858 93

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 8ème jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY, notaire.

Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT.
O. H. BECK.
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.
7août—

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 2 octobre 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$3,882,991 60	$614,188 60
Même temps la semaine dernière	2,914,316 00	356,900 00

MONNAIES ETRANGERES.

[illegible]

MARCHE MONETAIRE.

[illegible]

CHANGE.

[illegible]

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

[illegible]

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Cross.. le Issue. 6 New [illegible]
Pour moins de $5000 et plus de $100c

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2100 balles, comprenant 400 balles après 1:30 p. m. hier.
Le marché est facile.

Les cotons tachés sont de ½ à ⅛c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats, — balles.

[illegible]

FUTURES.

[illegible]

MARCHES DIVERS.

[illegible]

MARCHE DE NEW-YORK.

[illegible]

MOUVEMENT DU COTON.

[illegible]

MARCHE DE LIVERPOOL.

[illegible]

MARCHE DU HAVRE.

[illegible]

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

[illegible]

RIZ DE LA LOUISIANE.

[illegible]

FARINES.

[illegible]

GRAINS ET FOURRAGES.

[illegible]

PROVISIONS

[illegible]

EPICERIES.

[illegible]

FROMAGE — [illegible]

FRUITS ET NOIX.

[illegible]

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

[illegible]

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

[illegible]

MARCHANDISES DIVERSES.

[illegible]

CHARBON

[illegible]

VINS ET LIQUEURS.

[illegible]

QUINCAILLERIE.

[illegible]

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

[illegible]

Dix-huitième Etat Annuel
—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes reçues		
Sur risques de feu		$225,405 98
Sur risques de marine		3,756 82
Sur risques de rivière		3,110 34
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,255 00
Primes totales		$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenus		$329,926 [illegible]
A déduire, pertes payées: Sur risques de feu	$119,852 81	
Sur risques de marine	7,199 87	
Sur risques de rivière	155 32	
Total des pertes payées	$127,208 [illegible]	
Retour de primes et cancellations	5,321 17	
Commissions	35,937 21	
Réassurances	17,369 54	
Licences	[illegible] 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	34,406 80	
Déboursés		$221,642 28
Surplus		$108,283 90
Primes non acquises de 1887	$60,695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00	
		94,695 00
Bénéfice net		$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$34,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	12,912 61
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	134,310 00
$53,300 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2,100 sont des Drawn bonds)	71,953 00
Primes en voie de recouvrement	12,623 77
Prêts sur hypothèque	42,484 34
Billets à recevoir	3,035 00
Billets à recevoir pour primes	3,421 65
Actions et autres valeurs	12,144 50
Meubles et installations de bureau	2,500 00
Total	$358,844 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. G. LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 88.
17 jan—1m CHAS. G. ANDRY, Notaire.

FEUILLETON.

No 15. Commencé le 16 septembre.

Amour d'Automne

PAR

ANDRÉ THEURIET.

TROISIÈME PARTIE

XV.

—Suite—

Sous la feuillée épaisse des platanes, traversée par quelques rais de lumière blonde, le contraste de ces deux jeunes femmes s'examinant curieusement, et offrant chacune un type de beauté si divers, eût donné l'idée d'un joli tableau à un peintre de genre.—Mariannette s'était débarrassée de son chapeau de jardin, et ses cheveux, un peu en désordre, s'échappant de tous côtés en mèches rebelles, encadraient capricieusement sa figure ouverte aux yeux si limpides et à l'expression si franche qu'on lisait sur ses traits tout ce qui se passait dans son esprit. L'étoffe noire et mince de sa modeste robe du matin faisait ressortir sa taille bien prise, la grâce robuste de son cou, ses épaules d'un modelé ferme et pur, et aussi les attaches un peu trop fortes de ses mains.—Camille, plus mince, plus mignonne et plus onduleuse, montrait dans l'encadrement de son chapeau aux brides de gaze nouées sous le menton le charme étrange de sa figure mobile, la brûlante lueur fauve de ses yeux pointus et le sourire sarcastique de ses lèvres rouges. Sa toilette de tussore, à la fois simple et raffinée, moulait admirablement les rondeurs délicates et les souples flexions de son corps serpentin. Chez l'une, ce que l'on admirait le plus, c'était l'éclat de la jeunesse saine et harmonieusement équilibrée, le naturel et une exquise fraîcheur; — chez l'autre, c'était une beauté rare et fine, mise en valeur avec un art savant et illuminée par la flamme intérieure d'une âme tragiquement passionnée.

—Elle est belle, conclut mentalement, Mme Archambault après quelques secondes d'un minutieux examen, mais d'une beauté trop rustique.... Elle n'a aucun usage.... Comment Philippe peut-il être épris de cette grâce savoyarde?...

Mise un peu mal à l'aise par le regard aigu et le silence de cette étrangère qui la dévisageait, Mariannette se décida à demander avec une certaine raideur :

—Pardon, madame, voulez-vous avoir l'obligeance de me faire connaître l'objet de votre visite?

—Très volontiers, mademoiselle, répliqua Mme Archambault avec son persistant sourire de sphinx; voici en deux mots ce qui m'amène.... Je suis étrangère, votre pays me plaît, et je désirerais acheter ou louer une maison de campagne au bord du lac.

La figure de Mlle Diosaz exprima sans doute une complète inintelligence du rapport qui pouvait exister entre ce désir et la visite de l'inconnue, car celle-ci se hâta d'ajouter :

—Votre habitation est merveilleusement située.... On m'a dit dans le bourg que vous aviez l'intention de vous en défaire, et je viens vous demander si vous consentiriez à me la vendre.

—Mais, madame, on vous a trompée! s'écria ingénûment Mariannette ébahie: le Vivier n'est ni à vendre ni à louer!

En même temps elle s'était levée comme pour indiquer à la visiteuse qu'il n'y avait plus aucune raison de prolonger l'entretien; mais Mme Archambault ne parut pas comprendre; elle resta posée sur sa chaise et continua avec son inquiétant sourire :

—Ah! quel dommage!.... on m'avait affirmé que vous aviez le projet de quitter ce pays prochainement pour vous fixer à Paris.

Camille avait jeté ces mots au hasard, un peu comme l'araignée lance d'abord à l'aventure ses premiers fils, espérant que l'un deux s'accrochera à quelque branche et lui servira de point d'appui pour ourdir sa toile. Elle lut sur la figure de la jeune fille plus d'étonnement que d'embarras. En effet, Mariannette se rendait compte de la façon dont le bruit de son départ avait pu s'accréditer dans l'esprit des gens du bourg. — On avait déjà parlé de ses fiançailles, on savait que Philippe était Parisien, et on avait dû en conclure qu'elle suivrait son futur à Paris.—A mesure qu'elle y réfléchissait, l'erreur qui avait motivé la démarche de Mme Archambault lui semblait très explicable, mais en même temps elle éprouvait une certaine gêne à l'idée que cette étrangère devinait, ou tout au moins pressentait là dessous une histoire d'amour. Elle ne put donc s'empêcher de rougir très fort en répondant à son interlocutrice :

—Je n'ai fait part de mes projets à personne; tout ce que je puis vous dire, madame, c'est que j'aime trop cette maison pour la quitter.... Mon père y a vécu, j'y ai été heureuse, et je n'ai nullement l'intention de la vendre.... A présent, moins que jamais!

Ces dernières paroles, prononcées d'une façon plus vibrante, donnaient comme une réplique aux insinuations de l'inconnue. Elles semblaient signifier : "Quoi qu'on ait pu vous dire de mes projets de mariage, je garde cette maison; elle m'est plus chère encore maintenant, parce que j'y ai connu mon fiancé, et parce que j'y ai été aimée."—Du moins, c'est dans ce sens que les interpréta la jalousie de Mme Archambault. La rougeur et l'animation de Mariannette n'avaient pas échappé à son regard perspicace.—"Elle l'aime! pensa-t-elle et j'ai touché juste.... Elle compte se faire épouser par Philippe et le cloîtrer au Vivier pour le restant de ses jours!—Et, bien qu'elle n'eût plus aucune raison de prolonger sa visite, bien qu'en dedans elle souffrît à crier, elle résolut de ne point quitter la place avant d'avoir infligé quelque meurtrière blessure à cette jeune fille, dont la beauté bien portante et la sécurité heureuse avaient l'air de la narguer.

—Je suis vraiment confuse, répondit-elle en se levant, d'avoir cru trop légèrement à des propos de village et je vous en demande pardon, mademoiselle; avant de vous déranger, j'aurais dû consulter une personne sérieuse et mieux informée, que j'ai eu le plaisir de rencontrer hier à Talloires... M. Philippe Desgranges.

A ce nom brusquement jeté en avant, la rougeur de Mariannette augmenta.

—M. Desgranges! répéta-t-elle.

—Parfaitement.... Il est votre conseil, je crois?

—Vous le connaissez, madame?

—Oui, mademoiselle, et j'ai été agréablement surprise de le retrouver ici.

—Seriez-vous, demanda curieusement Mariannette, l'une des personnes avec lesquelles il a passé la soirée hier?

—Ah! fit Camille avec une intonation aiguë et sarcastique qui troubla singulièrement la jeune fille, il vous a parlé de moi?

—Non, madame, M. Desgranges m'a simplement dit qu'il avait rencontré un de ses amis descendu avec sa femme à l'Abbaye.

—Il est prudent, pensa Mme Archambault avec un frisson de colère; il pousse la précaution jusqu'à me faire voyager en famille!—Elle haussa les épaules et eut un significatif hochement de tête qui pouvait se traduire par: "A la bonne heure, j'aurais été étonnée qu'il songeât à vous entretenir de moi." Puis elle reprit de sa voix mordante :

—Je suis très fâchée de n'avoir point vu M. Desgranges aujourd'hui... Quand je suis montée tout à l'heure au Toron, on m'a dit qu'il était absent.

—Mon Dieu, madame, repartit Mariannette qui commençait à être agacée, si vous étiez venue un peu plus au Vivier, vous y auriez trouvé M. Desgranges, car je l'attends cette après-midi.

Camille se mordit les lèvres :—Il mentait! songeait-elle avec une sourde fureur, et ce voyage à Annecy n'était qu'une défaite pour se débarrasser de moi!

—C'est du guignon! murmura-t-elle en s'efforçant de ramener sur ses lèvres un sourire pâle et menaçant comme un soleil d'orage: malheureusement mes moments sont comptés, nous partons ce soir ou demain matin.... Je regrette vivement ce contre-temps et notre ami le regrettera comme moi;—nous avions encore tant de choses à nous dire!

Le sourire contraint, le regard acéré et scrutateur de Mme Archambault, l'accent sarcastique de ses paroles déconcertaient de plus en plus Mlle Diosaz. Elle en arrivait à douter de la réalité du prétexte invoqué par l'étrangère pour se présenter au Vivier, et à chercher quel pouvait être le véritable motif de cette mystérieuse visite.

—Vous connaissez beaucoup M. Desgranges? demanda-t-elle avec une gravité froide.

—Beaucoup, mademoiselle; nous sommes de très vieux amis....

Il y avait dans la façon perfide dont elle rythma et souligna ces mots "de très vieux amis" un tel accent d'âpreté amère et de telles ironiques sous-entendus que Mariannette en reçut une blessure au cœur. Elle pâlit et devint toute tremblante.

—Oui, continuait Camille sur le même ton, de vieux amis de quinze ans.... C'est une connaissance qui date déjà, comme vous voyez!.... Philippe pourra vous dire, si vous lui parlez de moi, que nous avons dansé ensemble notre première valse à une époque où vous étiez encore une enfant.... Cela ne nous rajeunit ni l'un ni l'autre, hélas!....

En entendant cette femme, dans laquelle elle devinait instinctivement une ennemie, appeler familièrement Desgranges par son prénom, l'orpheline se sentit péniblement choquée, mais ce choc douloureux eut pour effet de lui rendre le sang-froid et l'assurance qu'elle perdait. Elle enfonça son regard clair et droit dans les yeux étincelants de son interlocutrice, et l'interrompit d'un air très digne et très ferme :

—Puisque vous connaissiez depuis si longtemps M. Desgranges, je regrette comme vous, madame, que vous ne lui ayez point parlé de vos projets dès hier. —Il vous eût épargné une démarche inutile.

—Mon Dieu, je n'y ai plus pensé, répliqua Mme Archambault battant peu à peu en retraite et se rapprochant de la grille; nous avons causé de tant de choses, réveillé de si anciens souvenirs, en nous retrouvant ici, que j'ai oublié ce détail.... D'ailleurs, je voulais ménager à M. Desgranges la surprise de mon installation à Talloires et ne lui rien dire avant d'avoir vu le Vivier. J'aime assez à juger des choses par moi-même... Maintenant j'ai vu et je suis fixée ... Adieu mademoiselle!

Et laissant Mariannette sous l'impression de ces dernières paroles énigmatiques, Camille salua brièvement et disparut.

XVI

Cette visite aussi étrange qu'inattendue avait brusquement troublé la sérénité de la jeune fille. Oubliant son jardinage, elle était revenue s'asseoir sur les platanes, et là, dans sa posture familière,—accoudée à la table, les mains nouées sous son menton,—elle se remémorait avec ennui les moindres détails de sa conversation avec cette inconnue, qui était entrée si cavalièrement chez elle et qui ne s'était même pas nommée.—Quel avait été son véritable but en venant au Vivier? Avait-elle obéi à un vulgaire sentiment de curiosité? Mais cette curiosité, à propos de quoi était-elle née? Philippe avait donc parlé d'elle à cette dame, et d'une façon assez particulière pour lui donner l'envie de pénétrer au Vivier? En tout cas, ce qu'il en avait dit n'avait pas eu pour effet de la rendre sympathique à cette étrangère, car Mariannette avait clairement démêlé dans les paroles et dans le regard de l'inconnue une secrète malveillance. Quel besoin avait cette femme de faire sonner si haut son amitié de vieille date avec M. Desgranges, qu'elle appelait "Philippe" tout court?—Était-ce pure affectation ou y avait-il là une intention blessante? Et pourquoi ce désir de blesser une personne qu'elle n'avait jamais vue?.... Cette malveillance ne pouvait s'expliquer que par un sentiment de jalousie éveillé à la nouvelle du futur mariage de Philippe.... Mais alors?.... Une pareille supposition ouvrait à l'âme droite et honnête de Mariannette de troublantes perspectives. Cette inconnue aurait donc eu des droits sur le cœur de son fiancé?.... Non, c'était impossible.... Philippe lui avait affirmé n'avoir avec la voyageuse descendue à l'Abbaye que de simples relations mondaines, et elle le savait trop loyal pour recourir à un mensonge.—Et, malgré cela, il y avait dans toute cette aventure quelque chose de louche et d'obscur qui la tourmentait.

Par moments, pour se rassurer, elle se disait qu'elle s'alarmait à tort, que son imagination grossissait singulièrement les choses et qu'elle était sotte de s'égarer ainsi sur une fausse piste. Comme toutes les natures candides, elle avait peine à croire au calcul et à la dissimulation chez les autres. L'explication assez naturelle que lui avait donnée la visiteuse lui paraissait tout à coup fort vraisemblable. Cette dame n'était pas la première voyageuse que la beauté du site eût attirée et qui eût cherché à s'installer pour l'été à Talloires. Mais, cette hypothèse, si acceptable qu'elle fût, ne tranquillisait pas Mariannette. Elle était prise d'une nouvelle inquiétude à l'idée d'avoir pour voisine de campagne cette Parisienne, qui prétendait connaître M. Desgranges depuis sa jeunesse et qui lui était instinctivement antipathique. De quelque façon qu'elle l'envisageât, cette visite lui paraissait un fâcheux présage et lui laissait le cœur plein d'inquiétude.

Mariannette était devenue triste; non pas, cependant, qu'elle doutât de l'amour de Philippe et qu'elle crût son bonheur sérieusement menacé. Elle était à l'âge heureux où l'on possède une imperturbable confiance dans sa force. Quand on a vingt ans, on est armé d'une foi si candide en soi et dans les autres, qu'à moins de certaines prédispositions maladives, on est presque invulnérable à la jalousie. La jeunesse a de ces grâces d'état, de ces aimables présomptions qui la livrent facilement aux sentiments généreux, mais qui la rendent impénétrable aux passions inférieures. Mlle Diosaz se croyait si solidement aimée par Desgranges, qu'il ne lui venait pas à l'esprit de voir une rivale dangereuse en Mme Archambault. Elle n'était pas jalouse, mais elle avait peur. L'équivoque démarche de cette matinale visiteuse avait jeté de mystérieuses ténèbres dans son cœur. Elle sentait une ombre planer sur la sincérité de Desgranges, et pour cette âme limpide, si éprise de franchise et de netteté, cette obscurité même passagère était une souffrance. Pendant tout le reste de la matinée, elle demeura tourmentée et soucieuse, et ce fut dans cette disposition d'esprit que la trouva Philippe, lorsqu'il arriva au Vivier après déjeuner.

Il était, lui, sinon tout à fait tranquille, du moins plus à l'aise et moins énervé. Heureux de s'être assuré la liberté de sa journée, trompé aussi par l'apparente résignation de Mme Archambault, il avait ajourné au lendemain la solution des difficultés qui le tourmentaient; il accourait au Vivier avec l'intention de faire oublier son humeur morose de la veille et de se consacrer tout entier à sa fiancée.

Dès en entrant, il fut frappé de la figure anxieuse de la jeune fille. Le front si pur de Mariannette était plissé de rides transversales comme par le travail d'une pénible méditation, et ses yeux si limpides étaient voilés d'une brume de tristesse.—Comme tous les gens qui n'ont pas la conscience en repos, il eut immédiatement le pressentiment de quelque mésaventure :

—Qu'avez-vous, Mariannette chérie, demanda-t-il tendrement en lui prenant les mains, êtes-vous souffrante?

—Non, répondit-elle, je suis seulement encore préoccupée de ce qui m'est arrivé ce matin.

—Et que vous est-il arrivé? s'écria Desgranges en l'enveloppant tout entière d'un regard inquiet.

—Oh! rien de fâcheux, rassurez-vous, mais rien d'agréable non plus.... Asseyez-vous là, je vais tout vous conter.... Nous ne devons avoir l'un pour l'autre rien de secret.... aucune arrière-pensée!.... Je me suis donc promis de tout vous dire.... J'ai reçu une visite singulière, qui m'a laissée dans l'état de malaise où vous me voyez.

—Une visite? murmura Philippe dont tout le sang reflua au cœur.

Avant même que Mariannette achevât de s'expliquer, il pressentait quelque coup de tête de Camille et un subit frisson intérieur le secoua :

—Oui, continua-t-elle, la visite d'une dame étrangère qui vous connaît et qui est descendue à l'Abbaye.

Il trouva la force d'articuler : — Mme Archambault?—Mais ce fut tout ce qu'il put faire. Sa poitrine et sa gorge se serrèrent; une flamme rouge lui passa devant les yeux et ses oreilles tintèrent. Il lui semblait entendre tout l'édifice de son bonheur s'écrouler avec un craquement sinistre.

—Elle ne m'a pas dit son nom, mais c'est certainement l'une des personnes dont vous m'avez parlé hier.

—Et quel était le motif de cette visite? demanda-t-il en détournant les yeux.—Il n'osait plus regarder en face la loyale figure de Mariannette; il avait trop peur de laisser voir les traces mortelles qui lui poignaient le cœur.

—Elle désire acheter une maison de campagne à Talloires; elle croyait que le Vivier était à vendre, et elle venait me prier de lui donner la préférence.

—Maudite fourberie féminine! s'exclamait intérieurement Philippe.—Il comprenait qu'il avait été joué, que Camille avait tout deviné, et que son indifférence apparente n'avait eu d'autre but que de l'endormir dans une fausse quiétude et de tromper sa surveillance. Il avait donné dans le piège comme un enfant, et, tandis qu'il la croyait devenue plus raisonnable, elle méditait finalement le coup perfide qu'elle lui avait porté ce matin.... Une flambée de colère lui montait au cerveau. Si une malédiction avait pu tuer Mme Archambault, la malheureuse femme eût été sur-le-champ immolée.—Qu'avait-elle dit à Mariannette? Quelles insinuations empoisonnées avait-elle versées dans le cœur de la jeune fille, et jusqu'où s'était étendue son œuvre de destruction?.... Comment le savoir sans questionner trop ouvertement Mariannette?.... Toutes ces réflexions se succédaient en lui avec une rapidité électrique, tandis qu'après une courte pause méditative, Mlle Diosaz reprenait timidement :

(A continuer.)